

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

74150

Objet

VIREMENT DE CREDIT

DATE DE CONVOCATION

17 octobre 1974

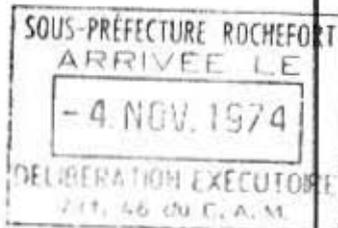
DATE D'AFFICHAGE

17 Octobre 1974

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 20

Nombre de votants 22



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante quatorze
le vingt cinq octobre à 18 heures -

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M Monsieur de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, STIPAL, DUFOUR, Mme FAVIERE,
MM. BOUCHET, DOMEQ, BERLAND, BROTEAU, LACHAUD, DOIREAU, MONTRON,
LARGETEAU, NAULIN, COLLE, BUCHET, DELAIR, Me TAP, MM. BARRIERE,
BOUTET, Mme BIDEAU

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. Melle FOUCHÉ par M. STIPAL
M. TETARD par M. de LIPKOWSKI

Absents : MM. Me BARDE, M. RIVIERE, M. BUJARD, M. PAPEAU,

M. M. MONTRON a été élu Secrétaire.

En vue du règlement des honoraires de M. LEGRAND, Architecte,
pour l'étude du VILLAGE-RETRAITE, il y a lieu de procéder au
virement de crédit ci-dessous :

CHAPITRE 909 -

ARTICLE 132 : Frais d'étude pour la construction
d'un Village-Retraite au
" Logis de VAUX " + 110 200 FR

ARTICLE 2302-8 : Construction d'un Village-
Retraite au " Logis de VAUX "... - 110 200 F

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé du Rapporteur

VU la délibération du Conseil Municipal en
date du 30 août 1974, confiant à M. LEGRAND, Architecte, la
mission de constituer un dossier d'avant-projet pour demande
de permis de construire en vue de la création d'un Village-Retraite
au " Logis de VAUX ",

./..

VU le Budget Primitif de 1974 - CHAPITRE 909,

DECIDE :

- de procéder au virement de crédit désigné ci-dessus

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an que dessus
Ont signé au Registre MM. les Membres présents à la séance

Four extrait conforme au registre

Pour le Maire
Le Premier Adjoint,




Guy TETARD